UNIDROIT 2003

Etude LXV - Bourses: Exéc. 15

(original: français)

Unidroit

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES

COMPTE RENDU D'EXECUTION
POUR L'EXERCICE 2003

I – Références

Le Programme de bourses de recherches est au point de rencontre de deux activités d'UNIDROIT : la coopération juridique avec les pays en développement et en transition économique, et la recherche juridique dans une bibliothèque de renommée internationale dans les matières du droit privé international, au siège d'une organisation pionnière dans l'harmonisation du droit privé.

Le Programme a été lancé en 1993 et a permis d'accueillir en dix années de fonctionnement 115 chercheurs (fonctionnaires du gouvernement, universitaires, juges et praticiens) provenant de 46 pays ¹. Outre les avantages considérables pour les bénéficiaires et leur environnement professionnel dans leur pays, ce Programme a des retombées institutionnelles importantes, puisqu'il fournit à UNIDROIT des relais et des interlocuteurs souvent de très haut niveau dans les pays membres et non membres, qui contribuent très largement à un meilleur échange d'informations entre l'Institut et les milieux juridiques locaux, et à une diffusion sur place des travaux d'UNIDROIT.

La mise en œuvre du Programme est placée sous la supervision du sous-comité des bourses constitué au sein du Conseil de Direction. A sa réunion annuelle, le sous-comité est saisi d'un compte rendu annuel d'exécution présenté par le Secrétariat, des rapports de recherches des boursiers et des candidatures présentées pour l'exercice successif ².

Le Programme de recherches fait l'objet d'une publicité en vue de la présentation des candidatures pour 2003-2004 officiellement communiquée aux Etats membres et non membres, à un réseau de personnes potentiellement intéressées et accessible sur le site Internet d'UNIDROIT – voir la brochure reproduite en ANNEXE I.

II - Financements

Ce Programme a été conçu dès le départ comme devant être financé pour partie par des fonds du budget général, et par des financements *ad hoc* de contributeurs volontaires. Fixé à l'origine (en 1989) à 1% des contributions des Etats membres autres que l'Italie, l'allocation budgétaire a subi une érosion progressive, pour être à nouveau portée à ce montant par l'Assemblée Générale à sa 57^{ème} session tenue le 28 novembre 2003 (soit 15.000 Euros pour le budget 2004). Quant aux participations volontaires, le Secrétariat remercie chaleureusement les différents contributeurs (Etats membres essentiellement) pour leur générosité, mais souligne que les versements restent modestes et sont aléatoires, étant victimes des restrictions budgétaires nationales. Ce fait explique le retrait de donateurs qui avaient fourni leur soutien l'année ou les années précédentes, entraînant une diminution des ressources particulièrement sensible en 2003. L'ANNEXE II présente les parts de contributions pour le Programme de bourses de recherches.

Le montant total des financements disponibles en 2003 s'est élevé à €37.896 (il était de €48.909 en 2002) : la part d'UNIDROIT (39,5 %) a consisté dans l'allocation budgétaire annuelle de €10.000 (Chapitre

Albanie (2); Algérie (3); Argentine (4); Bélarus (4); Bosnie-Herzégovine (1); Botswana (1); Brésil (4); Bulgarie (3); Cameroun (2); China (7); Colombie (5); Congo (1); Côte d'Ivoire (1); Croatie (1); Rép. Tchèque. (2); Égypte (1); Estonie (2); Géorgie (1); Guinée (1); Hongrie (4); Inde (3); Indonésie (5); Iran (1); Lettonie (3); Lituanie (4); Mexico (2); Moldavie (1); Mongolie (2); Maroc (2); Nigeria (2); Pakistan (1); Pérou (2); Pologne (3); Roumanie (5); Fédération de Russie (9); Serbie & Monténégro (1); Slovaquie (3); Slovénie (3); Thaïlande (1); Tunisie (3); Turquie (1); Ukraine (4); Uruguay 81); Venezuela (1); Vietnam (2);

L'allocation des bourses par le Secrétariat suit strictement les conditions posées dans chaque cas par les donateurs, ainsi que les recommandations formulées par le sous-comité des bourses, selon les critères suivants (déterminés par le sous-comité des bourses à sa session d'avril 1999):

a) préférence aux candidats conduisant des recherches sur les sujets qui font l'objet des activités d'UNIDROIT (réalisations passées, sujets du programme de travail actuel, droit privé au sens plus large);

b) préférence aux candidats de niveau de troisième cycle d'études ("graduate" ou "post-graduate");

c) objectif de réaliser la plus large distribution géographique quant aux pays de provenance des bénéficiaires;

d) préférence aux candidats dont le projet de recherches obtiendra les plus larges applications pratiques;

e) préférence aux candidats dont les connaissances linguistiques leur permettront de tirer le meilleur profit du matériel bibliographique disponible à la bibliothèque.

11), ainsi que d'un apport de € 5.000 provenant des surplus budgétaires de 2002 (conformément à la décision de l'Assemblée générale à 54ème session de 2000). La part des donateurs extérieurs a été la suivante : Aviation Working Group : 9,1 %; Gouvernement de la République de Corée : 25,8%; Gouvernement de la République populaire de Chine (MOFTEC) : 25,8 %. Plusieurs chercheurs ont en outre pu obtenir directement des financements partiels ou totaux, suivant en cela les recommandations du Secrétariat. Le Secrétariat se doit de rappeler son souci constant de donner aux fonds disponibles un emploi rationnel et transparent. Un compte rendu financier détaillé relatif à chaque financement, ainsi que les rapports et conclusions de recherches des bénéficiaires est fourni à part à chaque donateur.

III - Chercheurs en 2003-2004

En 2003, 9 chercheurs ont été accueillis provenant tous de pays différents (voir la liste en ANNEXE II) qui ont été sélectionnés par le Sous-comité des bourses du Conseil de Direction ($82^{\text{ème}}$ session, Rome, 26-28 mai 2003), ou acceptés par le Secrétaire Général en vertu du Règlement des bourses, compte tenu des financements disponibles, tandis que le séjour à UNIDROIT de plusieurs chercheurs dont le financement est imputable à l'exercice 2003 aura lieu – pour des raisons à la fois pratiques et tenant aux intéressés euxmêmes – au début de 2004.

Les conclusions sommaires de recherches des bénéficiaires en 2003 portent amplement témoignage du profit qu'ils ont retiré de l'opportunité de recherches qui leur a été offerte (étant entendu que ces rapports sont de nature descriptive et ne constituent pas le fruit scientifique du séjour de recherche, celui-ci – sous la forme d'articles, thèses, livres etc. – parvenant souvent plusieurs mois ou années après le retour du chercheur dans son pays). Par ailleurs, l'Institut pense avoir noué de nouveaux liens prometteurs pour le développement des relations institutionnelles : en particulier, le rapprochement avec les autorités gouvernementales d'un Etat non membre en vue d'une adhésion éventuelle à UNIDROIT, des liens de coopération avec des universités et institutions de recherches, la promotion d'une Convention d'UNIDROIT en vue de sa ratification par un nouvel Etat.

IV - Promotion du Programme de bourses de recherches

Le Secrétariat fournit une publicité concernant l'existence du programme auprès des Gouvernements et des institutions (universitaires essentiellement) potentiellement intéressées dans les différents pays, ainsi qu'auprès des personnes en rapport avec UNIDROIT.

Le Secrétariat s'efforce de développer avec des institutions nationales universitaires ou de recherche des bourses conjointes conformément aux objectifs de chaque institution. Une coopération de longue date est établie avec l'*Institut suisse de droit comparé* (Lausanne) permettant des séjours consécutifs au sein des deux institutions. D'autres formules proposent d'intégrer un séjour de recherches à UNIDROIT comme récompense dans le cadre du cursus universitaire de doctorat ou à l'issue d'une compétition parmi les jeunes professeurs, à financer soit conjointement, soit entièrement à la charge de l'institution associée ou d'un tiers identifié par elle (ainsi l'*Universidad Argentina de la Empresa*, Buenos Aires, Argentine) et plusieurs autres institutions à vocation régionale ont été approchées en vue d'une semblable coopération.

V - Perspectives

Le Secrétariat est conscient de l'effort supplémentaire qui est demandé aux Etats membres pour contribuer au Programme de bourses de recherches d'UNIDROIT. Il se doit cependant de souligner avec force que ce programme qui relève à la fois de la formation et de l'assistance juridique, s'est affirmé à la fois comme un moyen efficace de renforcer les efforts d'harmonisation de l'Organisation, et à ce titre est partie intégrante de sa vocation même. Les capacités permettraient de recevoir davantage de chercheurs si des contributions même modestes étaient faites au fonds des bourses. Le Secrétariat remercie chaleureusement les donateurs qui ont apporté leur soutien en 2003, et espère non seulement que ceux-ci poursuivront leur soutien au Programme en 2004, mais qu'ils seront rejoints par d'autres donateurs.

LA BIBLIOTHEQUE D'UNIDROIT

Un centre d'information et de recherches pour des visiteurs du monde entier

Dès la fondation d'Unidroit, l'une des tâches prioritaires a été la constitution d'un centre de documentation juridique international destiné à soutenir le travail d'étude et de recherches de l'organisation. De simple appendice des activités législatives et scientifiques d'Unidroit, la bibliothèque est devenue l'un des principaux centres de documentation juridique en Europe et dans le monde.

LA BIBLIOTHEQUE

Les collections de la bibliothèque représentent actuellement plus de 260.000 volumes et environ 450 périodiques juridiques vivants provenant d'un grand nombre de pays, et couvrent les principales matières du droit privé, et aussi, quoique dans une moindre mesures, d'autres branches du droit (propriété intellectuelle, droit international public, droit économique, ainsi que droit romain et droit canon). La bibliothèque est particulièrement bien fournie dans les domaines qui ont fait, ou font présentement, l'objet de travaux législatifs à UNIDROIT. Ces domaines sont notamment : l'unification du droit (universelle, régionale et interne), les opérations commerciales internationales : les contrats en général (ainsi, les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international) et les contrats spéciaux (vente, affacturage, crédit-bail, franchisage, représentation, opérations garanties etc.), droit des transports, du tourisme, de la responsabilité civile, de la famille, résolution des différends, droit des biens culturels, droit international privé et de la procédure civile, et droit des marchés internationaux de capitaux.

La bibliothèque offre l'accès à de nombreuses sources bibliographiques nationales et internationales. Une place particulière est réservée aux collections de législation et de jurisprudence – surtout pour le droit privé – des pays européens ainsi que des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, d'Australie, de nombreux pays latino-américains, africains et asiatiques.

Outre l'ensemble des documents d'Unidroit, la bibliothèque renferme aussi la documentation d'autres organisations internationales telles que la Société des Nations, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation maritime internationale, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Etats américains, le Conseil nordique et la Conférence de La Haye de droit international privé. La bibliothèque d'Unidroit est dépositaire des documents officiels des Nations Unies et des publications en vente.

CATALOGUE, BASES DE DONNEES ET RESSOURCES EN LIGNE

Le catalogue électronique en ligne (par Intranet) est maintenant opérationnel. La liste des périodiques vivants et la liste des acquisitions récentes est accessible sur le portail Intranet de la bibliothèque. Il est prévu de rendre le catalogue accessible sur Internet prochainement.

La bibliothèque est reliée à différentes sources juridiques et à d'autres bases de données : Westlaw, Hein-on-Line, DeAgostini Professional, Eur-lex, etc. D'autres sources importantes de référence sont la base de données UNILEX sur la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international, ainsi que la bibliographie de droit uniforme qui fait la somme des références bibliographiques publiées dans la section du même nom de la Revue de droit uniforme depuis 1994-1995.

En 1987, le Professeur Gino Gorla, ancien Professeur de droit comparé à l'Université de Rome "La Sapienza", a fait don à la bibliothèque d'UNIDROIT de sa propre collection de volumes anciens qu'il a constituée pour ses recherches portant sur la jurisprudence en Europe du 17ème au début du 19ème siècle. Cette collection de plus de 550 titres (environ 900 volumes) comprend des traités, des commentaires, des recueils de décisions, de résolutions, de *consilia*, *responsa*, *allegationes* et *controversiae forenses*. La plupart de ces ouvrages ont été publiés en Italie, mais certains viennent d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France. Un certain nombre de livres portent sur le droit maritime et le droit commercial.

Le catalogue de la collection Gorla est accessible sur le site Internet d'UNIDROIT: http://www.unidroit.org/english/library/gorla/main.htm

CHERCHEURS VISITEURS INDEPENDANTS

La bibliothèque d'Unidroit est non seulement un centre de recherches pour ceux qui participent aux travaux législatifs de l'organisation et les chercheurs visiteurs, mais un lieu de rencontres pour les personnes et les cultures juridiques, où l'activité législative réalisée depuis 75 ans par Unidroit constitue une émulation certaine pour les chercheurs, dans l'environnement exceptionnel de la Villa Aldobrandini, située au cœur de Rome.

Les fonctionnaires des Gouvernements et les autres membres de la profession juridique, particulièrement les professeurs et les praticiens, mais aussi les étudiants du monde entier, sont bienvenus à la bibliothèque, dont l'accès leur est ouvert après acceptation d'une demande formelle adressée au responsable de la bibliothèque. Cette acceptation peut être utilisée par les candidats pour obtenir un soutien financier de la part de donateurs extérieurs ou de leurs institutions de provenance pour la durée de leur séjour à Rome. Une attention spéciale est donnée aux projets portant sur les activités législatives passées ou en cours d'UNIDROIT (voir supra).

BOURSES DE RECHERCHES POUR DES JURISTES PROVENANT DE PAYS EN DEVELOPPEMENT OU EN TRANSITION ECONOMIQUE

S'inscrivant dans la ligne des activités de coopération juridique d'UNIDROIT, un *Programme de bourses de recherches* a été mis en place pour des juristes de haut niveau de pays en développement ou en transition économique. Les bourses (d'une durée moyenne de deux mois) qui sont disponibles en nombre limité, sont pour une large part financées par des donateurs extérieurs – essentiellement des Gouvernements – qui fournissent généreusement une contribution volontaire au Programme. La bourse couvre en tout ou en partie les frais de séjour à Rome pour la période convenue.

Les candidats sont sélectionnés par le Comité des bourses ou le Secrétaire Général agissant en son nom, selon des critères comprenant les fonctions et qualifications des candidats, l'objet de leurs recherches (préférence étant donnée aux sujets qui correspondent au programme de travail de l'Organisation) et les applications pratiques du projet dans le pays d'origine. Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable.

Des informations plus détaillées pour la présentation des candidatures sont disponibles sur le site Internet d'Unidroit: www.unidroit.org et le formulaire de candidature peut être déchargé à www.unidroit.org/english/presentation/application.pdf

Bibliothèque d'Unidroit, Via Panisperna 28, 00184 Rome, Italie www.unidroit.org

e-mail: <u>b.maxion @unidroit.</u>org

Programme de bourses : e-mail: l.tikanvaara@unidroit.org

UNIDROIT RESEARCH SCHOLARSHIPS PROGRAMME / PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT

Sources of Funding / Sources de Financements

Sources of Funding / Sources de financements	Year / année	pourcentage
UNIDROIT – Chap.XI (includes for 1998/1999 a special donation by the Brazilian Governing Council member of / y compris une donation spéciale du membre brésilien du Conseil de Direction: 4.000.000 lit en 1998/1999)	1993-1999	25,4
(including surplus 2000 / y compris excédent 2000 = lit. 30.000.000)	2001	59
(Including surplus 2001 / y compris excédent 2001 = € 5,164.57)	2002	31,7
(Including surplus 2002 / y compris excédent 2002 = € 5,000)	2003	39,5
Government of the Republic of Korea / Gouvernement de République de Corée	1993-1999	15,9
	2001 2002 2003	20,1 12,3 25,8
Government of the People's Rep. China / Gouvernement de la Rép. Pop. de Chine	2002	26,3
Grant for 2004-2005 corresponding to an equivalent sum as the total amount paid for 2002 -2003 / Contribution pour 2004/2005 correspondant à une somme équivalente à celle versée en 2002-2003	2003 2004-2005	25,3
Aviation Working Group	2003	9,1
Government of France / Gouvernement de France	1993-1999 2001 2002	21,8 4,1 15,58
Government of Finland / Gouvernement de Finlande	1993-1999 2001 2002	5 15,9 10,8
Others / autres Council of Europe / Conseil de l'Europe Agence de la Francophonie (ACCT) Government of Sweden / Gouvernement de la Suède Associazione Italiana Leasing (ASSILEA) Russian Foundation for Legal Reforms Transnational Law & Business Studies (Seoul)	1993-1999	10,7 9 6,4 2,6 1,6 1,2

UNIDROIT SCHOLARSHIPS PROGRAMME - 2003 PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHES D'UNIDROIT - 2003

Scholars hosted at UNIDROIT in 2003 with 2003 funding / Chercheurs ayant effectué leur séjour à UNIDROIT en 2003 avec un financement imputable à 2003

			1			
1.	BUTALE Phaza 1976	Botswana	State Counsel in General Division at Attorney General's Chambers Gaborone	Unidroit	Feb-March	Developing a Harmonised Legal Framework for International Trade – The Activity of UNIDROIT
2.	SMALIUKAS Andrius 1978	Lithuania	Attorney at Law Lecturer, Ph.D. Student, Vilnius University	Aviation Working Group	Feb-March	Harmonisation of the Law Governing Security over Movable Property: the Cape Town Convention and Aircraft Equipment Protocol
3.	Noelia CORNEJO MALPARTIDA 4.4.1978	Peru	Legal Assistant at Int. Trade Area at Law Firm, Presently studying at Law School, Stockholm Univ.	Personal funding	July	The UNIDROIT Convention on International Financial Leasing: its potential benefits for small and medium size enterprises – Comparative law study"
4.	Yeşim M. ATAMER 11.6. 1968	Turkey	Assist. Professor Faculty of Law Istanbul Bilgi University	Unidroit	June-July (6 weeks)	The Obligations of the Seller and the Results of Breach of Contract under CISG Compared to Turkish Sales Law
5.	DOAN Hong Nhung 1969	Vietnam	Lecturer, Faculty of Business Law, Hanoi University	Governement of Korea	Oct-Nov	Some legal aspects of financial leasing, international experiences and the Vietnamese perspective
6.	KHUU Khandsuren 2.5.1979	Mongolia	Officer, Legal Policy Dep. Ministry of Justice and Home Affairs of Mongolia	Government of People's Rep. of China	Oct-Nov	Keystone of Copyright Legislation – International Aspects
7.	THANADSILLAPAKUL awan 4.10.1956	Thailand	Head of Dep. Int. Law at Sukhothai Thammathirat Open University	Governement of Korea	Oct-Nov	Harmonisation/Unification of ASEAN Competition Laws & Policy & Economic Integration in ASEAN
8.	PETRIC Magdalena 28.7.1954	Slovenia	Counsellor at Ministry of Culture/Cultural Heritage Administration	Unidroit	Oct-Nov (6 weeks)	Restitution of cultural property from public & private international law aspects
9.	SCHNABEL Judit 17.1.1979	Hungary	Ph.D. Student, Etvos Lorand University	Italian Government (ad personam)	Oct-Dec (3 months(Principles & CISG

Scholars to be hosted at UNIDROIT in 2004 with 2003 funding / Chercheurs devant effectuer leur séjour à UNIDROIT en 2004 avec un financement imputable à 2003

10.	11. ZHANG 12. Shachui 13. 1.10.1971 14.	15. China	16. Doctorant, Univ. Cath. Louvain (Belgique)	17. Government of People's Rep. of China	18. Feb/March 2004	19. Contrats commerciaux internationaux (CISG et Principes d'Unidroit
20.	21. CUI Shufeng 22. Feb 2004 23.	24. China	25. Official, Department of Treaty and Law, MOFTEC, Beijing 26.	27. Government of People's Rep. of China	28. Feb/April 2004	29. 30. Competition law : international survey
31.	32. ZHANG Gu 33. Feb 2004	34. China	35. Professor, Beijing University	36. Government of People's Rep. of China	37. Feb/April 2004	38. International commercial law
39.	40. HAN Liyu	41. China	42. Asociate professor, Renmin University, Beijing	43. Government of People's Rep. of China	44. Feb/April 2004	45. International commercial law
46.	47. POUR-OSTAD Majid 48. 22-05-1971 49. 50.	51. Iran	52. Lecturer, civil and commercial litigation, Azad University 53. Attorney at law	54. Unidroit budget (2003)	55. April / may 2004s	56. The role of the court in obtaining evidence and establishing the facts
57.	58. RIZVI 59. Syed Ghulam Murtoza 60. 20.6.1950	61. India 62.	63. Deputy Chief Legal Adviser at Oil & Natural Gas Corporation 64.	65. Government of Korea	66. April / may 2004s	67. UNIDROIT Principles of Int. Com. Contracts in the Oil & Gas Agreements & settlement of Disputes
68.	69. HUSSONMOREL 70. 21.7.1960 71.	72. Argentine	73. Professor, Universidad Argentina de la Empresa, Buenos Aires	74. Unidroit budget (2003)	75. April / may 2004s	76. Les Garanties Internationales portant sur des matériels d'équipement Mobiles
77.	78. STEPANOV 79. Dmitri 80. 20.2.1977	81. Russia	82. Off-Counsel. Center for East- European Legal Studies, Moscow – Ph.D. Student (Institute for Legislation and Comparative Law under the Gov. of Russia)	83. Unidroit budget (2003)	84. April / may 2004	85. Corporate control transactions - 86. Comparative Law aspects